



CAP

Constructeur de routes

Formation autonome

Niveau V - Durée 2 ans

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

À partir d'un terrassement fini, le constructeur de routes pose différentes couches (de base, de liaison, de finition) et applique divers revêtements (béton, bitume, asphalte, gravillons...). Quand il intervient sur une chaussée endommagée, il enlève la couche existante et la remplace par une autre. Pendant les travaux, le constructeur raccorde les réseaux souterrains existants (eau potable, gaz...) et pose les éléments de voirie (trottoirs, caniveaux...).



CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général

- Arts appliqués
- Mathématiques et Sciences physiques
- Français, Histoire, Géographie
- Anglais
- Prévention, Santé, Environnement
- Éducation Physique et Sportive

Enseignement professionnel

- Atelier dessin technique
- Technologie

RECRUTEMENT

Après la 3ème.

La signature d'un contrat d'apprentissage conditionne l'admission, dans la limite des places disponibles de l'UFA.

DÉBOUCHÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans une entreprise de travaux publics effectuant des travaux neufs ou d'entretien et d'amélioration. Il participe à la réalisation de routes, autoroutes, pistes d'aérodrome, parkings. Il intervient une fois le terrassement achevé.

POURSUITES D'ÉTUDES

BAC PRO Travaux publics

RYTHME DE L'ALTERNANCE SUR UN AN

13 semaines en centre de formation | 35 h hebdo
 34 semaines en entreprise
 5 semaines de congés

Unité de formation par apprentissage (UFA) référencée pour cette formation:

Lycée Henri Gaudier Brzeska

40, avenue Denis Papin

45800 St Jean de Braye

Tel: 02 38 22 13 50

Site internet: www.lyceegaudier.com